

Le Conseil tranchera sur le bâtiment communal

C'est une démarche rare qui a été annoncée mardi au Conseil: toutes les décisions concernant l'immeuble qui devrait se dresser à la place du bâtiment communal, et qui a fait l'objet de plusieurs oppositions suite à deux mises à l'enquête successives, seront débattues devant le Conseil. La Municipalité, qui refuse de lever purement et simplement les oppositions comme elle serait en droit de le faire, espère ainsi gagner du temps. «*Le Conseil décidera, étape par étape, de ce qu'il convient de faire. J'espère ainsi arriver à boucler ce dossier d'ici juin 2014. J'espère éviter de perdre deux ans de procédures*», expliquait le syndic. Par ailleurs, afin de mener à bien la révision de son Plan général d'affectation (PGA), la Municipalité a décidé de créer une commission spéciale. Celle-ci sera composée de la Municipalité, de la Commission d'urbanisme, et de représentants de la société civile. A la fin du mois, un urbaniste spécialisé participera à une première réunion. ● DS

BEGNINS

Nouveau collecteur